

RÉCÉPISSÉ DÉFINITIF

Préfecture de l'Aude

Municipales 2026 du 15/03/2026 et du 22/03/2026

Déclaration de candidature

1er tour de l'élection

Le représentant de l'Etat,

Vu le code électoral,

donne récépissé définitif à : **M. JULLIN Olivier**

de la déclaration de candidature de la liste **Bâtir ensemble pour aujourd'hui et pour demain** menée par **M. JULLIN Olivier**

dans la circonscription : **(11236) Molandier**

Fait à : Carcassonne

le 13/02/2026 à 13h20 heure locale.

Pour le préfet et par délégation,
La cheffe du bureau des Élections,
des Libertés Publiques et des Affaires Générales



Laurence NAVARRO